



Les décisions suivantes ont été prises par le conseil de l'école doctorale MIIS du 2 avril 2024.

1 Modification de l'annexe 3 du règlement intérieur

L'annexe 3 du règlement intérieur listant les membres du conseil a été modifiée pour prendre en compte les résultats de l'élection des représentants étudiants.

Maxime ALAARABIOU, Tchamiè Boris GNAMAH (suppléant)	Site de Rouen
Audrey CHAUDRON, Aldo MOSCATELLI (suppléant)	Site de Rouen
Hugo CHEMIN, Raphaëlle LEMAIRE (suppléante)	Site de Caen
Pierre LEFEBVRE	Site Le Havre

Résultat du vote : validé à l'unanimité

2 RIPEC C2 Université de Caen Normandie

Proposition de répartition :

- Pour la période du 1er janvier au 31 mars (direction : Bruno Zanuttini, direction adjointe : Gilbert Levitt).
Répartition : B. Zanuttini 2/3, G. Levitt 1/3;
- Pour la période du 7 juin au 31 août (administrateur provisoire Frédéric Jurie)
attribution entière
- Pour la période du 8 septembre au 31 décembre (direction : Jean-Luc Lamotte, direction adjointe : John Guaschi)
Répartition : J.-L. Lamotte 1/2, J. Guaschi 1/2.

Résultat du vote : validé à l'unanimité

3 Demande du laboratoire LabISEN d'intégrer l'ED MIIS

La question suivante est mise au vote : êtes-vous favorable à l'entrée dans l'ED MIIS du LabIsen sous réserve du respect du règlement intérieur de l'ED et du fait d'avoir 2 HDR de référencés à l'ED.

Résultat du vote :

- 7 pour
- 2 contre
- 5 abstentions

Caen, le 2 avril 2024

